

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

Prix: 5 cents

Série B, Vol. 2, No 43

Montmagny le 15 février 1952

Editeur: "Le Peuple" Ltée

Le Point de vue de l'homme du peuple



LETTRES ANONYMES ET VALENTINS

Charmante tradition que ces Valentins! Pas toujours très compréhensive dans ses expressions, mais charmante tout de même. En tout cas, c'est un excellent exutoire pour bien des gens et un assez bon miroir pour ceux qui les reçoivent.

Et puis, c'est toujours plus joli et moins terne qu'une lettre anonyme. La petite carte finement décorée, gentiment réhaussée de quelque caricature cocasse a plus de cachet que le papier souvent grossier et l'écriture déformée qui caractérisent la lettre sans signature d'un quelconque "ami qui vous veut du bien"! Les sentiments des expéditeurs peuvent être quelques fois comparables, mais le mode d'expression du valentin est plus soigné, plus élégant. C'est déjà un signe d'éducation et de délicatesse que de mettre des formes à l'anonymat.

D'ailleurs, le Valentin n'est pas méchant. Tout au plus, un peu taquin. Il prend même parfois les ailes d'un message d'amour, d'un tendre sentiment, inavoué par gêne ou par timidité, et permet à celui ou à celle, car le beau sexe ne fait pas fi non plus de cet usage, qui nourrit une douce émotion d'éveiller l'attention de l'intéressé. Et qui sait, s'il n'en sortira pas quelque délicieuse idylle? On a déjà vu ça.

D'autres fois, et c'est souvent le cas, le Valentin est un amical moyen de décocher une "pointe" à un ami de toujours qui caresse quelque vieille manie. Mais énorme ou minuscule, de champ ou en coin, le cœur qui orne le texte rend la remarque plus aimable au destinataire. L'image est frappée au coin de l'amitié. N'est-ce pas le propre de l'amitié que de pouvoir taquiner ceux que l'on aime? L'anonymat qu'offre alors le Valentin n'est que bien illusoire, car il est très facile de le percer.

Aussi laide que puisse être la lettre anonyme dont le seul nom appelle le mépris et le dégoût, autant paraît inoffensif et badin l'usage du Valentin. Toute la différence entre ces deux modes d'expression sous couvert d'anonymat réside dans ce que le premier part d'un bas sentiment et naît de la lâcheté, alors que le second n'est qu'une plaisanterie sans méchanceté, plus proche de la taquinerie que de la rancœur.

Il y a la même différence entre la lettre anonyme et le Valentin qu'entre un vieil hypocrite rancunier et un joli minois.

JEAN-BAPTISTE

TROUVE

Sur la rue St. Joseph, mardi soir vers 11hrs., un briquet de bonne marque. La personne l'ayant perdu pourra la réclamer au No 5 rue St. Joseph, en l'identifiant correctement.

La première mine de nickel de la province se trouve-t-elle dans notre comté ?

Visite des chambres de commerce

Les 15, 16, 17, 18 février. M. Réginald Dugré, chef du secrétariat adjoint de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec, passera quatre jours à visiter les sept Chambres des Jeunes de la région des Alléghans.

Il sera accompagné de l'administrateur régional, M. André Bernatchez de Montmagny.

A cause malheureusement du peu de temps dont il dispose, il ne passera que quelques heures dans chaque localité, mais ce sera tout de même suffisant pour établir des contacts sérieux avec les dirigeants locaux et leur livrer les mots d'ordre de la Fédération tout en étudiant les problèmes locaux.

Voici l'itinéraire de la visite:

Vendredi midi, 15 février, Montmagny; vendredi soir, 15 février, Cap St. Ignace; samedi midi, 16 février, L'Islet; samedi soir, 16 février, St. Jean Port-Joli; dimanche soir, 17 février, St-Pamphile; dimanche soir, 17

février, Tourville, lundi soir, 18 février, Ste Anne de la Pocatière.

Les membres devront participer comme il convient à cette visite et se rendre nombreux aux assemblées afin de profiter le plus possible de l'opportunité qui leur est offerte de mieux connaître le mouvement auquel ils appartiennent.

Ravitaillement à l'Île aux Grues

Depuis quelques années, le brise-glace "Lady Grey" effectue le ravitaillement d'hiver des populations de l'Île aux Grues. Le navire apporte aux insulaires des provisions de diverses natures et y charge des produits que les habitants de l'Île vendent à l'extérieur.

Le Lady Grey vient, cette semaine, d'effectuer ce voyage.

Retour des souverains

La soirée du retour de nos Souverains Colombiens, donnera lieu à une grande manifestation colombienne au conseil de Montmagny, samedi soir le 16 février.

Les fidèles sujets de toutes les parties du royaume accoureront saluer leurs Majestés.

PROGRAMME

Souhaits de bienvenue au Couple

Royal et invités d'honneur, par le Grand Chevalier.

Compte rendu imagé du voyage de leurs Majestés le Premier Ministre. Discours du Trône par Sa Majesté le Roi Charles X.

Réponse au discours du Trône, par le Grand Chevalier.

Offrande de cadeaux. Tirage du prix de présence.

Soirée de gala. Les frais de la musique seront fait par l'orchestre Solo-vox Robitaille de Lévis.

Communiqué.

Départ pour l'Europe



M. Charles Bergeron, propriétaire de la pharmacie Bergeron, nous quittera samedi prochain pour un voyage d'un mois au cours duquel il s'arrêtera en Europe et plus particulièrement en France. Notre concitoyen qui effectue un voyage d'affaires entrera en relation avec les plus importantes maisons de produits pharmaceutiques européennes. Il fera ce voyage en avion, à bord des appareils de la B.O.A.C.

Nous lui souhaitons un voyage excellent et fructueux.

Fête du jeune Commerce

La soirée organisée par la Chambre de Commerce des Jeunes de Montmagny à l'occasion de la Saint-Valentin a remporté un succès. Parmi les invités d'honneur on remarquait Son Honneur le Maire M. L.-O. Roy et Mme Roy, les présidents de plusieurs organisations sociales locales et les représentants de Chambres de Commerce voisines, de même que M. et Mme André Bernatchez, président de la Région des Alléghans de la Chambre de Commerce des Jeunes.

M. Arthur Lauzon, président local souhaite la bienvenue, suivi de Son Honneur le Maire qui se dit fier de la Chambre de Commerce Junior de sa ville. La danse fut ensuite ouverte par la Reine du Jeune Commerce, Mlle Louise Gamache, avec la musique de l'orchestre Marcel Robitaille.

La salle avait été originalement décorée pour la circonstance et un succulent goûter fut servi aux assistants.

Les travaux de sondage commencés l'été dernier au sud du comté, dans le canton Rolette, continuent toujours à intéresser les industriels canadiens qui y voient ce qui sera peut-être ce qui sera la première mine de nickel située dans la province de Québec. En effet, un rapport sur la région, préparé par MM. Harold G. Way, géologue et H.J. Bergmanné, ingénieur, déclare que deux zones assez considérables renferment des gisements minéralisés en nickel. Une exploitation industrielle de ces gisements ferait de notre comté le premier dans la province de Québec à fournir du nickel à l'industrie canadienne. On sait que le Canada produit actuellement plus de 90% de la production mondiale de nickel et que l'Ontario est la seule province à en posséder. En 1948, la valeur du nickel produit

au Canada s'élevait à \$85,000,000.

Au cours de l'été et de l'automne, quelques vingt trous ont été creusés, soit un sondage global de plus de 9,000 pieds. Dans la zone nord, sur un secteur de 400 pieds par 32 pieds, la moyenne de 8 trous de sondage a été la suivante: nickel: 0.74%; zinc: 1.00%.

Dans la zone sud, sur un secteur de 600 pieds par 15 pieds, les moyennes obtenues ont été: nickel: 0.29%; zinc: 0.70%; cuivre: 0.49%. On a aussi trouvé, dans les deux zones, des gisements moins importants de plomb, de chrome, d'or, d'argent et d'or.

La région où se sont déroulés les travaux de sondage s'étend sur une superficie de 800 acres, mais les ingénieurs ont piqué 4,700 acres, soit une superficie de trois quarts de mille carré.

Des industriels et les hommes d'affaires du Québec, mais surtout de l'Ontario ont engagé d'importants capitaux dans l'affaire. Une source nous apprend que M. Allen E. Rosen, de Toronto, a consacré \$100,000 à l'exploitation et à l'exploration du terrain. De plus des compagnies telles que le Eastern Metals Corporation et la Ascott Metals s'apprentent à affecter des sommes considérables à la poursuite des travaux.

Les sondages, effectués au début, très avant vers l'ouest jusqu'à proximité de Ste-Germaine, sont maintenant concentrés dans le canton Rolette et une partie du canton Talon.

Grave accident du travail

Un malencontreux accident survenu samedi soir dernier sur le chantier de la construction du pont de la rivière du Sud a conduit un citoyen de notre ville, M. Emeric Emond, à l'hôpital. Alors qu'il travaillait sur le ponton de bois, M. Emond glissa et tomba d'une hauteur de 17 pieds sur la glace de la rivière. La victime fut relevée par ses compagnons de travail dans un état très grave et transportée de toute urgence à l'Hôtel-Dieu de Montmagny pour y recevoir les soins que requerrait son état.

Bien qu'il se soit infligé par cette chute de très sérieuses blessures, M. Emond est hors de danger. Il lui faudra toutefois rester dans le plâtre durant plusieurs semaines.

**AS
VS
MONTMAGNY
LUNDI 18 FEVRIER**

VILLE DE MONTMAGNY

DERNIER AVIS

Contribuables qui n'avez pas effectué un arrangement pour le paiement des arrérages de taxes.

AFFAIRES

FONCIERES

LOCATAIRES

Vous êtes priés de le faire d'ici dix (10) jours, afin d'éviter des procédures coûteuses.

" AGISSEZ SANS DELAI "

LE PEUPLE

ORGANE DU DISTRICT DE MONTMAGNY DEPUIS 1900

Publié à Montmagny
le vendredi de chaque semaine par
"LE PEUPLE", Limitée
A la Rédaction :

P. Gros d'Aillon

P. P. Blais

Téléphone : 533

C. P. 228



Industries secondaires

Editorial par P. Gros d'Aillon

UNE des plus sensationnelles évolutions économiques à laquelle ait pu assister le monde lors de la première moitié du siècle est bien celle que constitue le développement industriel continu du Canada qui occupe maintenant sur les marchés mondiaux une place de tout premier plan.

Cet épanouissement tient à de multiples causes déterminantes parmi lesquelles il faut placer au premier rang les immenses ressources, encore que seulement partiellement exploitées, dont dispose ce vaste pays. Mais en plus, et ceci est d'importance, il faut compter dans ce succès la part considérable qui revient à un peuple laborieux et industrieux qui sait tirer le meilleur parti de ses richesses.

Car, combien caractéristique de l'esprit de progrès qui anime les Canadiens est cette tendance qu'ont tous les petits centres à orienter leurs activités économiques vers l'industrialisme. Cette formule a connu, à d'innombrables exemples le plus grand succès. De petits villages ignorés quelque vingt ans plus tôt se sont éveillés à l'industrie et font maintenant excellente figure sur la carte économique. Cette réussite ne pouvait qu'inviter à la méditation les groupes moins favorisés et d'une localité à l'autre s'est levé sur le pays un souffle bienfaisant, activant l'ardeur des promoteurs de l'industrie locale.

Grâce à l'activité d'hommes avisés et entreprenants, notre localité peut être citée en exemple pour son développement industriel. Parmi les multiples expériences tentées, à des échelles diverses, la plupart ont été couronnées de succès. Montmagny possède de riches et prospères industries qui par la qualité de leur fabrication ont bâti une solide réputation à notre ville. Toutefois, et c'est là un signe de vitalité, on y parle fréquemment de l'installation de nouvelles entreprises. On semble s'accorder aussi sur le point que les industries qui pourraient être fondées chez nous devraient être de modeste importance. L'établissement de grandes entreprises pose en effet de graves problèmes et en outre n'apporte pas toujours le succès désiré. Une plus grande stabilité économique peut être obtenue par la création de petites et moyennes industries qui sont souvent moins gravement atteintes par les crises ou ne sont généralement pas affectées toutes ensemble.

Un membre influent de l'Office provincial de la moyenne et petite Industrie que nous rencontrions récemment, nous suggérait de faire dresser à Montmagny un inventaire de la consommation. Cet inventaire devrait comprendre tant l'utilisation industrielle que la consommation domestique des produits que notre ville achète à l'extérieur. De cet état ressortirait l'indication des marchandises ayant la plus forte demande et l'écoulement le plus assuré. Ainsi s'établiraient les données premières d'un marché existant.

A partir de ces notions précises, il deviendrait possible d'envisager la création d'une ou de plusieurs industries fabriquant celui ou ceux de ces produits les plus en demande et les moins difficiles à mettre en fabrication. En ce qui concerne l'obtention des fonds nécessaires à l'établissement de ces entreprises, ce conseiller suggérait d'adopter le système coopératif, avec émission de parts d'une faible valeur—\$5.00 par exemple—dont la vente serait limitée à un nombre défini pour chaque souscripteur.

Cette suggestion semble devoir retenir notre attention et nous reviendrons sur ce sujet d'une façon plus détaillée.

COUPON D'ABONNEMENT

Veuillez m'envoyer "Le Peuple" pour un an. Je vous inclus la somme de \$..... pour mon abonnement.

Nom.....

Ville ou Village.....

Comté de.....

Abonnement :	6 mois	1 an
Canada	\$1.25	\$2.00
Etats-Unis	\$1.50	\$2.50

LE SPORT DEVIENT-IL UN FLEAU SOCIAL?

par Jean-François BRISSON
Reproduit du Figaro

Il serait grand temps de tirer la sonnette d'alarme. Si l'on n'y prend garde, le sport, au lieu d'être un instrument de perfectionnement humain comme le veulent ses défenseurs, ne sera bientôt plus que le dernier en date des fléaux sociaux.

Voulez-vous des exemples? En voici: Aux Etats-Unis, où les scandales sont toujours plus éclatants qu'ailleurs, le sport tient la vedette depuis quelque temps. Ce fut tout d'abord la série des inculpations de joueurs de basket-ball universitaires reconnus coupables d'avoir perçu de fortes sommes pour fausser le résultat de certains matches au profit de parieurs professionnels. Ce furent ensuite les fraudes aux examens de l'Académie militaire de West-Point. Les fraudeurs étaient pour la plupart membres de l'équipe de football (rugby américain) et s'étaient sans doute montrés plus assidus au terrain d'entraînement qu'aux cours de leurs professeurs.

Récemment, un député demandait "une enquête officielle sur le rôle éventuel de certaines figures de la pègre américaine dans l'organisation des matches de boxe professionnels" tandis que, de leur côté, les sénateurs se penchaient sur le cas du base-ball.

Les scandales spectaculaires ne sont d'ailleurs pas toujours les plus inquiétants, ils risquent de provoquer de sa-

lutaires mesures répressives; ce qui est grave, c'est l'atmosphère de corruption qui gagne insensiblement tous les milieux sportifs.

Le Saturday Evening Post publiait, le mois dernier, deux articles, l'un du Révérend Père Guthrie, président de l'Université de Georgetown, "mère de l'éducation catholique aux Etats-Unis" qui compte 6,000 étudiants.

Dans le style imagé des Américains le Révérend Père y exposait les raisons qui l'avaient conduit à renoncer pour son université au "big-time football", c'est-à-dire à la grande compétition.

"Sur le plan éducatif, affirmait-il, le football tel qu'il se présente actuellement avec sa tendance au spectacle et au professionnalisme est indéfendable. Il n'est pas plus à sa place sur le terrain de l'Université que le serait une boîte de nuit ou une usine de macaroni."

L'autre article était de Blair Cherry, l'ancien "coach" de l'Université du Texas; lui aussi abandonnait le football dont il avait dirigé l'entraînement pendant trente ans, lassé qu'il était des injures et des menaces quotidiennes proférées, après les défaites, par des spectateurs dont le fanatisme n'avait d'égal que l'incompétence, lassé d'être mis en demeure d'obtenir la victoire à tout prix, lassé d'un jeu qui n'était plus un jeu.

UN PHENOMENE MONDIAL

Et c'est d'un phénomène mondial qu'il s'agit là. En Amérique du Sud, les matches de football (association) prennent parfois l'aspect de petites révolutions avec tentatives de lynchages de l'arbitre et charges de police montées.

En Australie, où le démon du jeu est particulièrement virulent, on ne parie plus seulement sur les chevaux et les chiens, mais sur les coureurs humains.

Seize nations européennes ont admis aujourd'hui les "football pools", concours de pronostics qui remuent des sommes colossales. Certaines municipalités britanniques ont même dû interdire les matches en semaine, qui détournaient les ouvriers de leur tra-

vail. Si la France a résisté jusqu'ici à la contagion, l'absence de pari mutuel humain ne signifie pas que nous représentons la vertu. La loi de l'offre et de la demande, accommodée par nos dirigeants du football, est devenue le chantage officialisé. A chaque fin de saison les joueurs cotés se mettent aux enchères et ne consentent à rester fidèles à leur club que moyennant une "prime de valeur".

Les chiffres des "transferts" font rêver les jeunes qui se sentent attirés par un sport où l'on peut se faire entretenir confortablement sans exercer un véritable métier. L'appât du gain se manifeste à tous les échelons et certains clubs en sont venus à payer les juniors...

L'EQUIVOQUE

Il serait fastidieux de poursuivre plus loin la triste litanie des turpitudes sportives. Mais il faut dénoncer l'équivoque dont se font complices les chantres du sport qui s'obstinent à le dépendre comme il devrait être et non tel qu'il est.

Il est malhonnête de laisser croire que, dans l'état actuel des choses, le sport est pour la masse un délassement hygiénique, une discipline librement consentie, un exercice de volent et parfois même de courage. Ces bienfaits sont réservés à la faible minorité qui le pratique d'une manière désintéressée.

Pour le grand public, le sport n'est qu'un sujet de conversation, une source de conversation, une source d'excitation et un mauvais exemple, où la transgression du règlement devient la règle, où l'argent est frauduleusement gagné et où même lorsqu'il l'est ouvertement, il n'apporte qu'une opulence éphémère suivie de cruels

Et si vous êtes de ceux qui, ne prenant le sport que comme un spectacle, pensent du moins que ce spectacle est recommandable, je vous propose l'expérience suivante: allez voir un grand match de boxe, et au moment où la fièvre monte à son paroxysme, lorsque les échanges de coups deviennent furieux et que l'un des adversaires chancelle, détachez vos yeux du ring et observez vos voisins, vous y verrez des visages humains bestialisés qui expriment les passions les plus basses.

Je sais bien que certains médecins recommandent les spectacles violents pour leur effet "cathartique", leur faculté de servir d'exutoire aux mauvais instincts. Je persiste à croire que les foules hurlantes utiliseraient mieux leur trop plein d'énergie en se dépensant sur un terrain et non dans des tribunes.

Mais les vertus de l'exemple, diront les irréductibles, la virtuosité des

nado à descendre dans l'arène? Y croyez-vous sérieusement?

Dernière désillusion, enfin, pour les idéalistes qui font du sport un lien pacifique entre les nations. Il suffira de leur rappeler qu'au cours des derniers championnats d'Europe de basket-ball disputés en Turquie, les spectateurs, furieux de voir perdre leur équipe nationale, confisquèrent un jour le ballon dans l'espoir d'interrompre le match.

IL EST TEMPS ENCORE

Et pourtant, rien n'est encore perdu, il suffirait d'une réaction énergique.

A peine installé dans son fauteuil ministériel, notre nouveau secrétaire d'Etat chargé des Sports, M. Claude Lemaire, a été assailli par les solliciteurs qui brûlaient d'apporter au sport français des ressources alléchantes par l'institution des concours de pronostics. Espérons qu'un NON sans réplique découragera définitivement leur entreprise.

Ce n'est pas avec de l'argent qu'on redressera la déviation sportive. Ce qui manque, ce sont les bonnes volontés éclairées. La plupart des dirigeants de clubs se dévouent pour une mauvaise cause. Ils veulent briller dans les championnats, découvrir de futures vedettes, les moyens importent peu. Ils oublient que, disposant des corps, ils ont également charge d'âme, qu'ils sont responsables de l'influence malfaisante que le sport peut avoir sur ceux qui s'y sont consacrés sans souci du lendemain.

Ils ont perdu de vue que le véritable but était de donner aux jeunes le goût de l'effort physique et de la vie au grand air. Il serait bon de leur rappeler, ne serait-ce qu'en cessant de récompenser ceux d'entre eux que leur inconscience ou leur manque de scrupules auraient dû rendre passibles des tribunaux.

Sur le plan national, il est temps que les Pouvoirs publics renoncent aux traditionnelles demi-mesures: contrôle lointain et aide réduite.

Sans enfreindre la règle démocratique, il est possible de contrôler étroitement des activités qui, dans certains cas, doivent être sévèrement taxées comme les spectacles les moins recommandables, parfois même interdites et qui, dans d'autres cas, méritent un puissant appui.

Le pavillon sportif ne doit plus couvrir indifféremment les bons produits et la marchandise frelatée.

Sur le plan international, il est urgent qu'un organisme tel que l'U.N.E.S.C.O., en accord avec l'Organisation mondiale de la santé, se penche attentivement sur le problème pour définir clairement l'attitude que les gouvernements des Etats membres devront adopter à l'égard du sport sous ses diverses formes, et pour aider tous ceux qui sont décidés à refaire du sport un élément de progrès et d'éducation.

Je n'ai certes pas l'innocence de croire que les hommes d'affaires renonceront soudain à l'inépuisable filon que constituent les spectacles sportifs, ni les dirigeants des grandes fédérations à leur confortable fromage.

(Suite à la page 7)

Edité à
Montmagny
depuis
1900

LE PEUPLE

Demeure le
meilleur
serviteur
des
intérêts du district

LE REGIMENT PRETE SERMENT

Sous le commandement du lieutenant-colonel Jos. A. Tremblay, F.D., le Régiment de Montmagny a prêté serment d'allégeance à l'occasion de l'avènement de Sa Majesté Elisabeth II, reine du Canada.

En présence des officiers, sous-officiers et hommes de troupe au garde-à-vous, le commandant a commencé par rendre un dernier hommage à la mémoire du regretté Roi défunt. Puis la trompette sonna "Le dernier repos" et, après deux minutes de silence, "Le réveil". Cette première partie de la cérémonie, ayant particulièrement pour but de célébrer la mémoire du monarque disparu, se termina par l'hymne national "O Canada".

La trompette annonça ensuite la proclamation que fit bientôt le commandant. Les termes utilisés dans la proclamation avaient été choisis de façon à s'harmoniser avec la constitution du Canada, telle que modifiée dernièrement. Puis la musique militaire attaqua le "God Save the King" pendant qu'on hissait le drapeau au haut du mât. Cette seconde partie de la cérémonie se termina par trois vivats à l'adresse de la jeune Souveraine.

Enfin les officiers prêtèrent serment d'allégeance. Le major Jos. Léon Côté, qui commande en second le ba-

taillon, a fait prêter serment au lieutenant-colonel Jos. A. Tremblay qui, à son tour, fit prêter serment au major Côté. Puis à tour de rôle, les autres officiers s'avancèrent et jurèrent de servir fidèlement Sa Majesté la Reine Elisabeth II; ce furent: le major Jean-Paul Bélanger; le major Jean-Yves Godreau; le major Conrad Belsey; le capitaine Jean Migneault; le

capitaine Wilfrid Ranguet; le capitaine Jean-Luc Lavalée; le lieutenant Laurent Bernatchez; le lieutenant Jacques Roy; le lieutenant Roger Barbeau, les seconds lieutenants Guy Biron, J.A. Landry et Raymond Lortie. Et la cérémonie se termina par l'hymne Rule Britannia qu'exécuta la fanfare du régiment de Montmagny.

Conférence du Dr. E. Gobeil

Récemment nommé aux fonctions d'officier des relations extérieures de la Faculté d'Optométrie de l'Université de Montréal pour le district de Québec, le Dr. Emmanuel Gobeil, directeur de la clinique de Réhabilitation visuelle de l'Hôtel-Dieu de Montmagny a donné, samedi soir dernier, devant les membres du Chapitre de Québec des Techniciens diplômés de la Province de Québec, une con-

férence sur l'orientation nouvelle de l'optométrie.

"Comme la médecine, a-t-il déclaré, l'optométrie s'est d'abord appliquée à l'aspect curatif, mais ce stage étant franchi, nous pouvons aujourd'hui considérer l'aspect préventif".

Cette causerie-réception eut lieu au grand amphithéâtre de l'École Technique de Québec, sous la présidence de M. Alphonse Roy, T.D., président du Chapitre. Le conférencier fut présenté par M. Charles Bréard, T.D., président de la Corporation des Techniciens diplômés de la province de Québec, et M. Alphonse Roy, président de la réunion, a interprété les sentiments d'appréciation de l'auditoire.

Après avoir fait ressortir l'importance des habiletés visuelles du jeune enfant, chez qui elles sont le premier moyen de prendre contact avec son milieu, le conférencier a remarqué que "la main est dans l'espace ce que ses yeux sont dans son esprit".

Communiqué de l'Évêché

Il a plu à Sa Sainteté le Pape Pie XII d'accorder le titre de PRELAT DOMESTIQUE à l'illustrissime et Révérendissime Monseigneur Joseph Théberge, Chanoine honoraire du Chapitre de Québec, Curé de la Rivière-Ouelle, Vicaire Forain et Vicaire Général du diocèse de Sainte Anne de la Pocatière.

Unité sanitaire de Montmagny

Lundi 18 fév.—Clinique de B.C.G. à S.-Mathieu et St-Thomas.

Mardi 19 fév.—N.-Dame du Rosaire: 2.30 à 3.30hrs: Clinique de bébés.

Montmagny: Clinique dentaire, sur rendez-vous.

Mercredi 20—Montmagny: Clinique de B.C.G. Clinique antituberculeuse, de 1.30 à 3hrs.

Judi 21 fév.—Montmagny: Clinique de puériculture, de 2-4hrs.

Vendredi 22—Montmagny: Examen scolaire. Clinique dentaire pour tous les enfants.

TIMBRE DE NOEL

La campagne du timbre de Noël touche à sa fin. Un certain nombre de personnes n'ont pas répondu à l'appel. Nous espérons que tous les retardataires se hâteront d'envoyer leur souscription ou de retourner les timbres qu'ils ont encore en leur possession.

Nous donnerons bientôt le résultat final de la campagne. Nous sommes satisfaits, mais nous voudrions faire "TRES BELLE FIGURE" dans la liste des comités.

Dr A. Dumas, M.H.
Secrétaire

ECOUTEZ

l'Honorable
Antoine RIVARD

Solliciteur général



"La Politique Provinciale"

JEUDI SOIR
21 FEVRIER

10 h.15

C B V

et le réseau français
de Radio Canada

Récital de Samuel Sorin



Mardi prochain, le 19 février, les membres de la Société des Concerts Montmagny auront l'avantage d'entendre le jeune virtuose américain, Samuel Sorin, dont le talent fait actuellement l'objet des plus élogieux commentaires tant aux Etats-Unis qu'au Canada.

Au sujet de ce jeune pianiste le New-York Herald Tribune é-

crivait récemment: "Non seulement il possède une habileté technique consommée, mais il est artiste au plein sens du terme et son art jette sur les chefs d'oeuvres qu'il interprète une lumière nouvelle".

Tel est celui qui présentera la Société des Concerts de Montmagny pour le deuxième concert de la saison.

"L'hypnotisme est une Science"

● Déclare M. Charles Bergeron au cours d'une conférence au club Rotary.

C'est d'un bohémien qui pratiquait intuitivement l'hypnotisme que le grand médecin anglais Mesmer apprit les premiers rudiments d'un art qu'il allait conduire aux disciplines scientifiques. Aujourd'hui les connaissances précises sur cette pratique sont très avancées et on a même profondément modifié les règles établies par le savant britannique.

Avec le plus grand intérêt, les membres du club Rotary de Montmagny ont suivi les explications que leur a fournies M. Charles Bergeron, lors d'une causerie, donnée mardi dernier, sur ce sujet peu connu.

Il faut en effet admettre que le public n'est pas très au fait des données scientifiques relatives à l'hypnotisme. Bien des expériences ont été produites qui n'apportaient aucune indication précise et il reste au spectateur l'impression d'un mystère impénétrable. L'hypnotisme consiste en un sommeil artificiellement provoqué et contrôlé par l'hypnotiseur. Et ce sont les êtres les plus intelligents qui se révèlent les meilleurs sujets d'expérience, contrairement à ce que l'on croit généralement. L'hypnotiseur qui ne peut user de son pouvoir que sur des sujets consentants et doit posséder une haute conscience professionnelle fait appel aux forces magnétiques dont chaque individu est pourvu. Il procède pour provoquer le sommeil arti-

ficiel par la suggestion de la parole, la fascination du regard et les passes magnétiques. Et c'est ainsi qu'il parvient à plonger le sujet dans un profond sommeil qu'il commandera à son gré.

Il est donc important que le magnétiseur soit un homme consciencieux et honnête. Mais cette science conven-

nablement appliquée donne les meilleurs résultats. Elle rend de grands services dans les domaines de la médecine, de la morale et de l'éducation. On peut en effet par hypnotisme guérir des malades, faire disparaître des névroses, développer certaines facultés. C'est une science précise maintenant étudiée comme telle.

CONCOURS

d'histoire naturelle

Ste-Anne de la Pocatière (D.N.C.)—La Société d'Histoire Naturelle de la Pocatière inaugure un grand concours de photographie, de dessin et de peinture à l'intention de la population de la région.

Ce concours a pour but d'éveiller la curiosité des jeunes et du public dans le domaine des sciences naturelles et de faire connaître nos talents locaux.

Conditions du concours

- 1—Ce concours est divisé en trois sections: a) Photographie. b) Dessin. c) Peinture.
- 2—Des prix de \$10. \$5. \$3. \$2. offerts par la Société d'Histoire Naturelle de la Pocatière seront attribués aux gagnants de chaque section.
- 3—Sont éligibles au concours les

membres de la Société, les étudiants et les étudiantes, de même que le public des comtés de Montmagny, L'Islet, Kamouraska, Rivière-du-Loup.

- 4—Tout candidat qui désire participer à ce concours a droit de présenter au maximum quatre études dans chacune des sections.
- 5—Toute étude de photographie, de dessin ou de peinture doit porter exclusivement sur l'histoire naturelle.
- 6—Tout candidat inscrit devra verser la somme de 25 sous pour chaque étude présentée au concours.
- 7—La grandeur réglementaire des photographies est de 8" x 10"

(Suite à la page 7)

La Sun Life du Canada abaisse le coût des polices en augmentant les dividendes

Egalement en tête des compagnies canadiennes, pour 1951, avec \$461 millions d'affaires nouvelles

L'annonce d'une nouvelle augmentation des dividendes aux détenteurs de polices, augmentation réduisant le coût de l'assurance; un chiffre sans précédent de bénéfices versés; le plus fort montant d'assurances nouvelles émises par toute compagnie canadienne en 1951 — plus de \$461 millions; et un actif jamais égalé s'élevant maintenant à \$1,666 millions sont les principaux faits saillants du 81^e rapport annuel de la Sun Life Assurance Company of Canada que vient de soumettre le président, M. Georges W. Bourke.

Dans ses commentaires sur l'orientation encore favorable des dividendes aux détenteurs de polices, monsieur Bourke déclara que toute amélioration permanente du rendement de l'actif de la Compagnie avait pour résultat d'amener une réduction du coût de l'assurance. Ce rendement fut, en 1951, de 3.70 p. 100, à rapprocher de 3.61 p. 100 en 1950, de 3.48 p. 100 en 1949 et de 3.30 p. 100 en 1948.

Le rapport de 1951 de la principale compagnie d'assurance-vie du Canada révèle qu'au cours de la période de douze mois écoulée, la Sun Life a enregistré plus de \$1,800,000 de nouvelles affaires par jour ouvrable, le total global représentant une augmentation de plus de \$20 millions sur l'année précédente.

UNE INSTITUTION SOCIALE

Monsieur Bourke a décrit la Compagnie comme une institution sociale dans sa fonction de distribuer des versements aux bénéficiaires, sous forme d'indemnités au décès, ou aux assurés, sous forme de pensions de retraite ou de rentes. En 1951, un montant total de \$125 millions fut versé à ces fins, y compris \$35 millions aux bénéficiaires de détenteurs de polices décédés, \$16 millions en vertu de contrats de rente, \$36 millions en vertu de dotations échues et le reste en dividendes aux détenteurs de polices, en indemnités en cas d'invalidité, etc.

Depuis l'émission de la première police Sun Life, en 1871, l'ensemble des sommes versées aux détenteurs de polices et aux bénéficiaires s'élève à \$2,486 millions.

ASSURANCE EN VIGUEUR

Le chiffre global de l'assurance Sun Life en vigueur à la fin de 1951 était de \$4,801,000,000, soit une augmentation de \$340 millions au cours de l'année. Les rentes actuellement en vigueur pourvoient à des versements immédiats ou futurs, en vertu de contrats de rente individuels ou de contrats de pension de groupe, qui s'élèvent à \$104

millions par année. En exposant les progrès constants réalisés par la Compagnie, monsieur Bourke a particulièrement souligné l'expansion continue des services de l'assurance de groupe, signalant que la Sun Life fut la première compagnie canadienne à émettre ce genre d'assurance. Il souligna l'importance croissante de cette forme de protection collective à laquelle contribuent employeurs et employés, hommes et femmes de toutes professions, dont un grand nombre ne pourraient pas autrement jouir des bénéfices et de la sécurité que procure l'assurance-vie.

Le chiffre global de l'assurance de groupe Sun Life maintenant en vigueur s'élève à \$1,254 millions, soit une augmentation de \$168 millions en 1951.

L'actif de la Compagnie s'est accru au cours des douze derniers mois de \$68 millions et atteint, à la fin de l'année, le chiffre sans précédent de \$1,666 millions.

L'ASSURANCE NECESSAIRE

Monsieur Bourke signala les progrès réalisés par la science de la médecine et les résultats de ces progrès sur l'amélioration du taux de mortalité, mais il insista sur la nécessité de l'assurance-vie en précisant que, pour toutes les compagnies, 30 p. 100 des réclamations au décès sont versées en vertu de polices en vigueur depuis moins de dix ans et 5 p. 100, en vertu de polices en vigueur depuis moins d'un an. Plus de 50 p. 100 de tous les décès survenus parmi les détenteurs de polices Sun Life sont imputables à des maladies de coeur, maladies qui ne sont pas nécessairement limitées au vieux âge. Ce mal détruit ou atteint des milliers d'enfants et des dizaines de milliers de jeunes gens ou de personnages d'âge moyen.

Le mot d'ordre de l'assurance-vie, déclara monsieur Bourke, est l'économie. L'assurance-vie joint la protection à l'épargne. On a peine à s'imaginer ce que serait aujourd'hui notre économie nationale, sans l'esprit d'économie et d'indépendance que favorise l'assurance-vie depuis de nombreuses années.

Chaque détenteur de police recevra un exemplaire du rapport annuel complet de la Sun Life pour l'année 1951, comprenant la revue de l'année faite par le président; on pourra également en obtenir un exemplaire en s'adressant à

H.R. DuSault, gérant, succursale Québec Rive Sud Edifice Quebec Power, Québec

LE SAC A MALICES

- Rodolphe craint plus les autos que les pipes de plâtre.
- Aux quilles, les Editions font une triste impression.
- Au congrès aussi...
- "O rage, ô désespoir, ô vieillesse ennemie", vocifère Gustave Ponce.
- Une chaise pour l'arbitre, s.v.p.
- Il y a des "mon oncle" qui ne sont pas de la famille.
- Avec les tempêtes, les finances vont fondre plus vite que la neige.
- Une nouvelle preuve que le Solliciteur a été bien choisi.
- Il obtient tout ce qu'il demande.
- On "mascarade" du haut en bas: il va rester "des masques en rade".
- Il y a soixante-dix ans, il n'était pas né.
- Les femmes se rajeunissent: lui, se vieillit.

J.O.C. toujours en tête

L'équipe de la J.O.C. tient toujours la tête du classement dans la ligue juvénile. Le 11 février dernier, les leaders ont annulé avec le Montmagny par un score de 3 à 3.

Les points de la J.O.C. furent comptés par Lorrain mercier, assisté de T. Tremblay, à deux reprises, et par Pelletier, assisté de Fréchette.

Pour le Montmagny les compteurs furent: Fontaine, assisté de J. Paradis, Denis Rousseau et Denis Blais, assisté de J.C. Gaudreau.

Punitions à Fortier, Rousseau, Nicole, Fontaine, Tremblay, Journeau. Arbitres: Clément Paquet et M. Desjardis.

Les Quilles

LIGUE FEMININE

Montmagny Auto seul en tête
Après avoir partagé la première position avec Le Peuple, Montmagny Auto s'est assuré la première place en battant son rival au compte de 3-1. Le Paul Allard a, de son côté, triomphé du Léon Michaud par 3 à 1.

Dans la série B, le Comptoir de Chaussures a défait le Pierre Michon au compte de 3 à 1. Enfin, le Royaume de la Confiserie s'est imposé au M.B.C. en lui infligeant un échec de 4 à 0.

LIGUE MASCULINE

Le Peuple bon premier
L'équipe du journal Le Peuple tient toujours la première position dans la ligue masculine. Elle a triomphé cette semaine du club des Chevaliers par 4 victoires à 0. Le Wilfrid Proulx a écrasé les Editions Marquis au score de 4-0 et conserve la seconde position au classement.

Absent

Le Dr Charles Guilmette, chirurgien, s'absentera de Montmagny à partir de samedi le 16 février jusqu'au lundi le 3 mars

Thé exquis... saveur garantie ORANGE PEKOE "SALADA"

J.O.C. défait Montmagny 5 à 4

Jeudi le 7 février dernier, l'équipe de hockey de la J.O.C. a défait le Montmagny au compte de 5-4. Voici un aperçu de la partie:

1ère période

1—J.O.C. Nicole, M.
2—Montmagny Mathurin (Rousseau)

3—J.O.C. Mercier L. (Tremblay T.)
Aucune punition.

2ème période

4—Montmagny Rousseau (Fontaine)
5—J.O.C. Journeau (Mercier L.)
Punitions: T. Tremblay, M. Fontin et Fontaine.

3ème période

6—J.O.C. Tremblay T.
7—Montmagny Boulanger C.
8—J.O.C. Masson P.
9—Montmagny Coulombe (Mathurin)
Punitions: Fortier, Tremblay.
Arbitres: Maurice Laberge et M. Delisle.

Grande Fête Sportive à St-Paul

L'Hon. Antoine Rivard, invité d'honneur

Le 24 février prochain se déroulera une grande fête sportive à St. Paul de Montmagny. Dans l'après-midi, une joute mettra aux prises l'équipe locale et un club d'étoiles de Montmagny. La mise au jeu de la partie sera faite par l'Hon. Antoine Rivard, député du comté de Montmagny, invité d'honneur de cette fête.

Le soir, un grand bal masqué sera donné à la salle paroissiale. Le domino sera gratuitement fourni à l'entrée. Aucun autre masque ne sera toléré. La soirée débutera à 8 heures précises. Le prix d'admission en a été fixé à \$1.00 par personne. Deux magnifiques prix couronneront les meilleurs costumes masculin et féminin. Dans ses deux superbes salles, le Centre de Loisirs de St. Paul peut recevoir plus de mille personnes. Un orchestre de choix a été retenu pour la circonstance. Tout le monde est admis et cordialement invité à ces manifestations.



Futures mariées!

FAIRE-PART

Demandez nos échantillons
GRATUITS

● Sans aucune obligation de votre part.

15 modèles au choix

● Inclure dix cents en timbres pour frais de poste.

Le Spécialiste du Bureau Inc.

939, 2e Avenue - Québec - Qué. Tél. : 3-6573

BOIS BRUT ET PREPARE

Contre-plaqué en feuilles de toutes grandeurs; portes en B.C.Fir et en merisier, bois à plancher, planches de B.C.Fir, marches et contremarches d'escaliers, moulures en bois et en métal, planche murale, arborite, masonite et tuiles de toutes nuances, amiante, Roll Brik, bardeau d'asphalte, etc., etc.

FOURNIER ET LEMIEUX

Distributeurs autorisés, de St-Vallier à Ste-Anne, jusqu'à la frontière américaine, de tous les produits de la Cie de contre-plaqué Ste-Marie.

Rue du Palais de Justice

MONTMAGNY,

Tél.: 340-W

UN PRODUIT DE MELCHERS

LE GIN CROIX D'OR

"PLEINE SAVEUR"

FAIT LES MEILLEURS GINS CHAUDS

COMPLÈTEMENT DISTILLÉ

FINEST CANADIAN GENEVA

GRATUIT — Un tableau où sont reproduits en couleurs 30 coquetels recherchés. Peut être encadré. Spécifier si on le veut en français ou en anglais. Ecrire à Melchers, C.P. 279, Montréal, P.Q.

LES AS A MONTMAGNY LE 18...

Montmagny passe en tête...

Notre club a connu, dimanche dernier, le couronnement d'efforts continus en prenant la première place au classement des équipes de la ligue junior "B". On peut considérer que cette montée vers la première place a débuté lors de la première défaite que les gars de Conrad Parent ont infligé à ceux de Poulin. Dès lors, les amateurs de Montmagny prirent bon espoir de voir notre équipe accéder à la première position.

Et c'est à la suite d'une troisième défaite du Citadelles devant les nôtres que le Montmagny a conquis sa place de vedette.

A la suite de cette victoire remportée au compte de 5-3, le club Montmagny a pris un point d'avance sur les Citadelles, dans le classement, avec cependant deux parties de plus de jouées. Les vainqueurs prirent une forte avance de 3-0 dans la première période et le compte était de 4-1 en leur faveur, à la fin de la première reprise. Gilles Delamarre s'est signalé pour les vainqueurs avec deux buts

et un assist. Raymond Allaire, Armand Després et Gaétan Thivierge ont réussi les trois autres buts du Montmagny.

Georges Faulkner, Paul-Yvon Pichette et Gaston Pelletier ont compté les trois buts des Citadelles. Au début de la deuxième période, Thivierge porta l'avance du Montmagny à 5-1 avant les deux derniers buts des visiteurs réussis par Pichette et Pelletier, avant la fin de la période. Aucun but ne fut compté à la dernière reprise. En l'absence du coach Jean-Paul Poulin, qui était avec les Citadelles à Granby, les visiteurs étaient dirigés par Paul Huard.

Armand Després s'infligea une blessure à un bras au cours de cette rencontre et on le dirigea vers l'hôpital. Il est probable qu'il devra prendre un repos de plusieurs jours.

Jacques Marcotte reçut 34 lancers dans les filets des Citadelles tandis qu'Ernest Deschênes en bloqua 35 dans la cage du Montmagny.

...mais doit céder sa place

Malheureusement, Montmagny avait deux parties d'avance sur son rival le plus proche, le club des Citadelles et, mardi soir dernier, l'ancien leader a repris sa place en battant le St. Patrick au score de 3-1.

Il n'y a donc qu'un seul point entre l'équipe locale et celle de tête, mais Montmagny garde encore l'avance d'une partie sur les Citadelles.

Il reste à notre équipe trois parties à jouer, une contre chacun des autres clubs. Les nôtres ont donc en

core des grandes chances d'arriver au détail en tenant la première place.

Seule ombre au tableau, mais importante: l'absence de Després et de Thivierge. Ces deux joueurs ont magnifiquement joué pour le club depuis le début de la saison. Leur absence pourrait diminuer nos chances de succès. Souhaitons qu'ils se rétablissent rapidement. Mais, il reste à l'O.T.J. des éléments suffisamment sûrs pour que notre club puisse prétendre à finir la saison en beauté.

La célèbre équipe québécoise de hockey, les As senior, viendra donner une partie d'exhibition à Montmagny, le lundi 18 février prochain. Jean Beliveau, l'as des As, sera de la partie. Le club vedette de Québec sera opposé à l'équipe de l'O.T.J. qui recevra les renforts désirables pour affronter cet assaut.

L'hon. Gérald Martineau, Conseiller Législatif de la Province et l'hon. Antoine Rivard, député de Montmagny et M. Jack Latter, président des As assisteront à la partie.

La nouvelle a été officiellement annoncée, comme nos lecteurs pourront s'en rendre compte par les lettres ci-dessous reproduites, échangées entre M. J.R. Latter, président des As de Québec et l'hon. Antoine Rivard, député de Montmagny

La partie commencera à 8h.30. Tous les amateurs de Montmagny et de la région seront présents pour assister à cette mémorable rencontre d'exhibition. En foule à l'arène, lundi prochain, pour voir évoluer Jean Beliveau. . .

... grace à l'Hon. Antoine Rivard

C'est à l'intervention personnelle du Solliciteur Général de la Province, l'hon. Antoine Rivard, député de Montmagny, que les amateurs de hockey de la région, devront le privilège de voir cette fameuse exhibition à l'arène local. En effet, lorsqu'il connut le désir des dirigeants de l'O.T.J. de Montmagny d'avoir les As en exhibition chez nous, l'hon. A. Rivard prit aussitôt, comme l'indique la lettre ci-après, toutes les mesures nécessaires pour que satisfaction soit donnée aux vœux des sportifs du comté.

Québec, le 11 février 1952

Monsieur J.R. Latter, Président des As de Québec, Anglo Canadian Pulp & Paper Ltd., Blvd. des Capucins, Québec.

Mon cher Jack,

Comme député du comté de Montmagny, je me permets de vous faire une requête qui, je l'espère, pourra être accueillie favorablement.

L'Oeuvre des Terrains de Jeux de Montmagny qui poursuit des initiatives extrêmement bienfaisantes dans la ville de Montmagny, voudrait bien que le club les As de Québec vienne donner une joute d'exhibition dans l'arena local. Je sais qu'avec beaucoup de générosité, votre club a déjà prêté ses services à des organisations semblables qui en ont retiré des bénéfices importants.

Je vous serais particulièrement reconnaissant si vous vouliez bien accorder cette faveur au député de Montmagny. Vous savez l'intérêt que je porte à notre club local et l'estime que j'ai pour son président et ses officiers. J'espère que tout cela comptera dans la considération que vous donnerez à ma demande.

Je demeure, mon cher Jack,

Votre tout dévoué,

Antoine Rivard
Solliciteur Général et
Député de Montmagny

Et la réponse ne se fit pas attendre:

Québec, le 11 février 1952

Honorable M. Antoine Rivard, C.R., Solliciteur Général, Député de Montmagny, Hôtel du Gouvernement, Québec.

Mon cher Antoine,

Il me fait grand plaisir d'accuser réception de votre lettre de ce jour au sujet d'une joute d'exhibition entre les As de Québec et l'équipe de hockey de Montmagny.

Nous sommes heureux d'acquiescer à votre demande.

La date suggérée, soit lundi le 18 février, nous convient parfaitement. Nous partirons de Québec vers 6:30 heures p.m. et nous arriverons à temps pour commencer à jouer à 8:30 heures.

Veillez agréer l'expression de mes meilleurs sentiments et me croire

Votre tout dévoué,

J.R. Latter,
Président

Au nom de tous les sportifs de Montmagny et de la région, nous pensons qu'il convient que notre député soit vivement remercié pour son intervention si heureuse et tellement appréciée de tous, qui montre bien l'intérêt qu'il porte à la satisfaction des légitimes désirs de notre population.

"On va mouiller ça! avec une **BRADING**"

BRADING'S OLD STOCK ALE

PROCHAINES PARTIES
—Cédule modifiée—

Le Samedi 16 février
au Colisée de Québec
Montmagny vs St. Pat's

Le Dimanche 17 février
A l'Arène de Montmagny
As vs Citadelles

A cause de la grande rivalité qui existe entre ces deux équipes, les dirigeants ont choisi un terrain neutre pour cette rencontre. Ne manquez pas cette intéressante joute.

SOMMES ACHETEURS
de
TREMBLE
en planches de 1 pouce

Pour livraison à l'ouverture des chemins

Gérard Collin Inc.
C.P. 520 MONTMAGNY Tél. 399

DEPUIS DES GÉNÉRATIONS LES BONNES

PILULES MORO
Pour les
HOMMES
FAIBLES, TOUJOURS FATIGUÉS

Cie Chimique FRANCO Américaine Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

ST-PAUL de MONTMAGNY

Baptêmes

Le 19 déc. Marie Eva Martine, fille de M. et Mme Charles Coulombe née Elise Talbot. Parrain et marraine: M. et Mme Henri Talbot oncle et tante de l'enfant.

Le 24 déc. Joseph Richard Alain, fils de M. et Mme Ovide Gagné, née Rachel Coulombe. Parrain et marraine: M. et Mme Fortunat Gagné, grands parents de l'enfant.

Le 22 janvier Marie Laurencia Suzanne, fille de M. et Mme Fortunat Létourneau, née Blanche Blais. Parrain et marraine: M. Georges et Mlle

Laurencia Létourneau, frère et soeur de l'enfant.

Le 27 janvier Joseph Antoine François fils de M. le Dr et Mme Georges Gervais, née Lina Bouchard. Parrain et marraine: M. et Mme Dr François Gervais grands parents de l'enfant.

Décès

Le 23 déc. est décédé à l'Hôpital de Montmagny M. Donat Beaulieu, époux de dame Clara Guillemette. Il était âgé de 64 ans et 5 mois.

Le 24 déc. est décédée à l'âge de 77 ans et 3 mois Mme Louis Nicole, née Valéda Fontaine.

Le 6 janvier est décédé accidentellement à l'Hôtel-Dieu de Montmagny M. Alfred Godbout, époux de dame Lydia Dubé.

Le 9 février est décédée à l'Hôtel-Dieu de Montmagny Mlle Yvette Royer, fille de M. Pierre Royer et de dame Rose Boivin. Elle était âgée de 17 ans.

La défunte était la petite fille de M. Joseph Royer de St. Paul. Les funérailles ont eu lieu à Ste Apolline le 12 février.

Aux familles dans le deuil nous offrons nos plus sincères condoléances. Mme Amédée Boulet est hospitalisée à Québec pour traitement médical.

M. Alexandre Delagrave est hospitalisé à Montréal pour traitement.

Election Lacordaire
Dernièrement les Cercles Lacordaire et Jeanne d'Arc ont fait leurs élections annuelles. Ont été élus.

Lacordaire: Président: M. Rolland Saulnier. Secrétaire: M. Jean-Paul Proulx.

Jeanne d'Arc: Présidente: réélue: Mme Maurice Cloutier. Vice-présidente: Mme Saluste Coulombe. Secrétaire: Mlle Jeanne d'Arc Poux.

Encouragez nos "ANNONCEURS"

Cinéma LAFONTAINE MONTMAGNY

Samedi, dimanche, lundi
16, 17, 18 février

Deporté
(version française)
Martha Toren et Jeff Chandler

Mardi et Mercredi
19 et 20 février

L'Invité du Mardi
Madeleine Robinson et Michel Auclair

Jeudi et Vendredi
21 et 22 février
Congo, Splendeur Sauvage
(en couleurs)
Documentaire traitant de la vie et de la capture des animaux sauvages de la jungle. Réalisé dans des conditions périlleuses.

St-Pamphile

Baptêmes

Le 2 décembre a été baptisé Paul André fils de Maurice Morneau. Parrain et marraine: M. et Mme Adalbert Morneau grand parent.

Le 5 déc. Joseph Rolland Patric Richard fils de M. Armand Ancil. Parrain et marraine Rolland Couture oncle et tante.

Le 8 déc. Jean Paul Michel fils de M. Henri Morin St. Marcel. Parrain et marraine Jean Paul Morin St. Marcel oncle et tante.

Le 9 déc. Marie Elise Hélène fille de M. et Mme Léonard Jean. Parrain et marraine: Elie Jean St. Omer oncle et tante.

Le 10 déc. Joseph Paul Jean Marc fils de M. Paul Chouinard. Parrain et marraine: Jean Luc Chouinard Ste. Perpétue oncle et tante.

Le 16 déc. Joseph Gervais Yvan Bertrand fils Auguste Bourgault. Parrain et marraine Cyprien Bourgault.

Le 3 janv. Joseph Greg Ghislaine fils de Jean Paul Thibault. Parrain et marraine Armand Gauvin oncle et tante.

Le 10 janv. Jean Pierre Régent fils de Pierre Blanchet. Parrain et marraine Adrien Miville oncle et tante.

Le 20 janv. Marie Andrée Lise fille de Paul Thériault. Parrain et marraine: Paul Lagacé oncle et tante.

(Suite à la page 7)

Au théâtre lyrique Molson "MIREILLE"

Lundi soir prochain, le 18 février, de 9h. à 10h., le "Théâtre lyrique Molson" — commandité par Molson's — présentera l'opérette "Mireille" sur les ondes du réseau français de Radio-Canada. Les principaux rôles seront interprétés par Nelly Mathot et Jean-Paul Jeannotte. Jean Deslauriers dirigera l'orchestre; Albert Duquesne sera le narrateur et Roger Baulu, l'annonceur.

Notre-Dame du Rosaire

Succès au Couvent. Concours de janvier: 1ère année: Dolores Mercier, Noëlla Langevin, Jean-Claude Langevin.

2e année: Jean-Claude Giroux, Georges Collin, Lysette Lechasseur.

3e année: Michel Collin, Jean-Guy Castonguay.

4e année: Jacques Boulet, Rosario Morin, Henri-Louis Collin.

5e année: Diane Morin, Viviane Langevin, Renald Robin.

6e année: Cécile Montminy, Michel Collin.

7e année: Raymond Montminy, Juliette Côté, Carmelle Collin.

8e année: Marguerite Godbout, Gilbert Tanguay.

9e année: Orietta Gaudreau, Ghislaine Collin.

Statistiques

Au cours de l'année écoulée, il y a eu dans notre paroisse, 25 naissances, 8 mariages et 10 sépultures. No-

tre paroisse compte maintenant une population de 810 âmes réparties en 154 familles. Le nombre des communicants est de 642 et celui des non-communicants de 168. On a distribué durant l'année 20,000 communions.

Euchre à N.D. du Rosaire

Dimanche le, 24 février il y aura une partie de cartes dans la salle du Couvent. Cette soirée est organisée par les Cercles Lacordaire et Ste Jeanne D'Arc. Les cadeaux seront déposés chez M. Gérard Côté.

Centre de Loisirs de St-Paul CINEMA

Jeudi
21 février

L'Apocalypse

Grande fresque historique, 2,000 figurants Rome en 363, persécution des chrétiens par l'empereur Julien

Samedi et dimanche
23 et 24 février

Deux Nigauds démobilisés

(version française)
Abbot et Costello

Cinéma TACHE MONTMAGNY.

Dimanche, lundi et mardi
17, 18, et 19 février

Les Aventures de Buffalo Bill

(version française)
(en couleurs)
Maureen O'Hara et Joel McCrea

Mercredi et Jeudi
20 et 21 février

Let's Dance

(en couleurs)
Fred Astaire et Betty Hutton

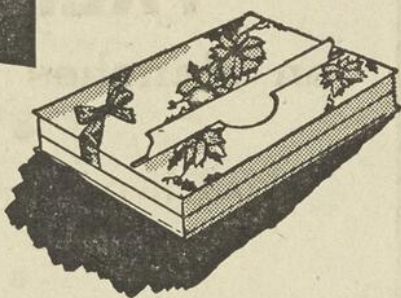
Vendredi et samedi
22 et 23 février

M Belvédère au Collège
(version française)
Cliffon Webb et Shirley Temple

AUTOUR DU FOYER

BOÎTE À PAPIERS-MOUCHOIRS

Jolie boîte à bonbons aisément transformée en boîte à papiers-mouchoirs. Taillez une fente avec un demi-cercle au milieu.



Pour conserver FRUITS et LÉGUMES

Cases mobiles, bien aérées. Charpente à 3" du mur. Montants: 2" x 4". Coulissex: 1" x 2". Cases: 3" x 30" x 60". Fonds à claire-voie (lamelles espacées de 1", pour l'aération).

VOICI OÙ OBTENIR de la VULCANISATION par des EXPERTS



DES SPÉCIALISTES ENTRAÎNÉS À L'USINE

Nos spécialistes compétents donnent un service expert et possèdent le "Savoir-Faire" de l'atelier.

faites Ressemeler Au DURECAP

Obtenez Du Millage Supplémentaire

Le Durecap est un procédé exclusif à B. F. Goodrich pour augmenter la durée des vieux pneus... fournit des milliers de milles supplémentaires à vos pneus usagés et lisses.



Tél: 237

C.P. 201

FREVE TIRE SHOP

Philippe Frève, prop.

Vulcanisation — ressemelage — Gaz — Huile — batteries
Pneus neufs et usagés

Rue St. Jean-Baptiste

Montmagny

B.F. Goodrich
PREMIER EN CAOUTCHOUC

Cartes d'Affaires

Téléphone : 2-3818

Hon. ANTOINE RIVARD, c. r.
DEPUTE DE MONTMAGNY

51, rue DESJARDINS, — QUEBEC.

Bureau : 11, rue St-Thomas, MONTMAGNY. Tél. : Bureau — 205
Tél. : Résidence — 106

● ASSURANCES ●
CLAUDE PAQUET
COURTIER D'ASSURANCES

Feu, Vol, Auto, Accidents, Responsabilités, Etc., Etc.

Philippe Roy Inc.
COURTIERS D'ASSURANCES AGREES
78, RUE ST-JEAN-BAPTISTE, MONTMAGNY TEL.: 92 RES.: 240

JEAN-PAUL et PIERRE BOUCHARD
PEINTRES
Membres de l'Association des Constructeurs de Québec
3ième Avenue, Montmagny
Tél.: 406 Tél.: 219

* Portes, chassis, veneer,
* armoires de cuisine,
* planage, embouvetage.
* Vitres, peinture,
* papier à couverture,
Henri Caron & Fils, Enr
5ième Rue — Tél.: 182-W
MONTMAGNY STATION.

Tél.: 503-55
Paré Electrique
Installations et appareils
Service et satisfaction
ST-FRANCOIS
Co. Montmagny.

Installations et réparations électriques
Travail de tous genres en électricité
ROGER PROULX
ENT.-ELECTRICIEN
Rue Ste-Marie,
Tél.: 265-W MONTMAGNY

La Caisse Populaire de St-Thomas de Montmagny
Consultez un de ces officiers:
Joseph Boulanger Philippe Casault Aurèle Marois
Léopold Côté Emile Gaudreau Fortunat-G. Fournier
Joseph Marineau Joseph Côté J.-A. Veilleux
Claude Collin Lauréat Boulanger Odilon de laDurantaye
Napoléon Collin Louis Blanchet
Georges HEBERT, sec.-gérant, 64, rue de la Gare.

"Royaume de la Confiserie!"
Gateaux : de noces, d'anniversaires, et d'ordination.
Biscuits, chocolats, crème glacée.
Rue de la Gare, Montmagny (Ancien poste de G. Pauzé)

C.P. 327 Tél.: Atelier 105
Librairie 293-W
IMPRIMERIE
Bernier & Fils, Enr.
Impressions commerciales
LIBRAIRIE GENERALE
Montmagny.

RAOUL LEVESQUE
Agent d'assurances générales et d'assurances-vie
Compagnie Canadienne française
Rue du Manoir — Tél.: 226
MONTMAGNY, P. Q.

Dr Edgar DENAULT
MEDECIN-CHIRURGIEN
Rue St-Ignace, - Tél.: 384
MONTMAGNY.

ASSURANCES
"La Laurentienne"
Assurance sur la vie
Jean-Marie PROULX
Feu, Automobiles, Responsabilités, Accident.
HEBERT & PROULX
MONTMAGNY, TEL.: 73

A VENDRE

Paletot en drap noir, doublé en fourrure, avec collet de loutre, grandeur 39, pour homme. A vendre très bon march. S'adresser à Mme Arthur Coulombe, rue de la Gare, Montmagny. 8/3fs.

SAINT-PAMPHILE

(Suite de la page 6)

Le 21 janv. Marie Murielle Anne, fille de Jean Thibault. Parrain et marraine: Daniel Ringuet de Rivière Bleu oncle et tante.

Le 27 janv. Marie Francine Ginette fille de Léona Bourgault. Parrain et marraine: Archille Ancil grand parent de l'enfant.

Le 29 janv. Marie Chritine Lisette fille de Nélus Leclerc. Parrain et marraine: Jacques Caron oncle et tante.

Le 30 janv. Marie Florence fille de Laurent Bélanger. Parrain et marraine: Valère Dupont oncle et tante.

Sépultures

Le 15 déc. Joseph Aimé Chouinard époux Rosalie Guillemette, décédée à l'âge de 55 ans 2 mois et 25 jours.

17 déc. Désiré Pelletier, 64 ans, 9 mois et 23 jours.

22 déc. Gracieuse Pelletier, 83 ans 4 mois et 4 jours.

28 déc. Prudent Blanchet époux de Hélène Dumas 76 ans 3 mois et 19 jours.

Statistiques

Sépultures 25 Baptêmes 83 Mariages 18 Population 3090.

Concours d'Histoire...

(Suite de la page 3)

8—Les candidats devront présenter le négatif de leurs photographies, signer dessins et peintures et leur donner un titre.

9—Les concurrents devront notifier le secrétaire de la Société s'ils désirent demeurer en possession de leurs travaux ou en faire don à la Société.

10—Ce concours prendra fin le 1er septembre 1952.

11—Les travaux seront jugés durant le mois de septembre et une exposition sera tenue à Sainte-Anne de la Pocatière au cours du mois d'octobre 1952.

12—Les concurrents devront indiquer leur nom, leur occupation et leur adresse.

P.S.—Toute correspondance devra être adressée au Secrétaire de la Société d'Histoire de la Pocatière, C.P. 121. Ste Anne de la Pocatière, Qué.

Le Sport . . .

(Suite de la page 2)

Mais s'il est vain d'espérer revenir en arrière, il est possible de freiner et de bifurquer.

Le pape rappelait récemment que le sport ne devait pas être une fin en soi, ni tourner au culte de la matière. A défaut de corps sains, il existe encore assez d'esprits sains pour comprendre que du train où nous allons, les familles averties ne tarderont plus à considérer le stade comme un lieu de perte, dont il faudra interdire l'accès à leurs enfants.

Constipation!

Une ou deux
ROBOL
ce soir —
effet demain
matin

35¢ la boîte, 3 pour \$1.00

Cartes d'Affaires

Boulangier, Fortier & Rondeau, C. A.

COMPTABLES AGREES — SYNDICS LICENCIES
Maurice BOULANGER, B.A., C.A., Syndic Licencié.
Guy FORTIER, B.A., L.S.C., C.A. — Réal RONDEAU, B.A., C.A.
Paul-R. THIVIERGE, C.A. — Pierre FORTIER, B.A., L.S.C., C.A.

71, rue St-Pierre, Québec. — Tél.: 2-4079

Sirois, Caron, Renaud, Corriveau & Cie
COMPTABLES AGREES

Fernand Sirois, L.S.C., C.A. G. Renaud, M.S.C., R.I.A., C.A.
Bert. Caron, B.A., M.S.C., C.A. L. Corriveau, M.S.C., R.I.A., C.A.
Robert Racine, B.A., L.S.C., C.A. Luc Pouliot, B.A., L.S.C., C.A.

Edifice LE PEUPLE — Tél.: 73
Québec - Jonquières - Montmagny - Rivière-du-Loup

Odilon DeLADURANTAYE
B.A., L.S.C., C.A.
COMPTABLE AGREE

Edifice Banque Provinciale,
Tél.: 511-W. - MONTMAGNY.

Edouard GAGNON
AVOCAT

Bureau: Lundi, 9.00 a.m. 9.00 p.m.
HOTEL MONTMAGNY.

Téléphone : 72

PARE & DAVELUY
AVOCATS
Rue St-Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.
(Edifice ALLARD)

Téléphone : 194

Jos. MARINEAU
B.A., L.L.L.
AVOCAT
31, rue du Dépôt, MONTMAGNY

Alex. Chouinard, C. R.
— AVOCAT —
38, rue St-Louis — Tél.: 48
MONTMAGNY.

Tél.: 2-1531 - 2-1532 Rés.: 7-1912

Geo. René FOURNIER
C. R.
AVOCAT
400, Blvd. Charest, QUEBEC.

Heures de bureau:
de 9 h. a.m. à 9 h. p.m.

Emmanuel GOBEIL
DOCTEUR EN OPTOMETRIE
Spécialités: Examen de la vue,
analyse visuelle; orthoptique.
Rue St-Jean-Baptiste, Montmagny

Bureau à Montmagny le SAMEDI
à l'Hôtel-Dieu

Dr Paul BIGUE
Spécialité: Maladies des YEUX,
OREILLES, NEZ et GORGE.
449, 3ième Avenue, QUEBEC.

Gonzague BELANGER
B. A. L.L. L.
NOTAIRE
Tél. bur.: 592 — Tél. rés.: 617-w
2, Rue St. Jean-Baptiste,
MONTMAGNY.

Dr G. FORTIN
Médecin-Chirurgien
7, rue Ste-Julie,
(Voisin de l'Hôtel-de-Ville)
Tél. 462
MONTMAGNY.

Téléphone : 73

GEORGES HEBERT
NOTAIRE

64, rue DU DEPOT, — MONTMAGNY

Jean-Paul CLOUTIER
B.A.

Comptable licencié

Cté de Montmagny,

Maurice CLOUTIER
B.A., L.L.L.

Notaire

Saint-Paul de Montmagny

Gaston CLOUTIER

Courtier
d'Assurances

P. Qué.

Obsèques de M. J.-M. Forgues

Récemment en l'église St-Thomas de Montmagny, ont eu lieu les funérailles de M. Jean-Marie Forgues, fils de M. Adélarde Forgues, et de dame Diana Deladurantaye, décédé accidentellement à Longueuil le 1er février, à l'âge de 21 ans et 11 mois. Il était alors à l'emploi de Eastern Steel Products Ltd, de Montréal.

Outre son père et sa mère, le regretté disparu laisse dans le deuil ses frères, Téléphore et Marcel Forgues. Ses soeurs: Mme Wilfrid Dussault (Thérèse), Québec; Mme Edmond Coulombe (Noëlla), Montmagny; Pierrette, Emilienne, Denise, Cécile et Louise Forgues. Sa grand-mère maternelle, Mme Alfred Deladurantaye; sa grand-mère paternelle, Mme Edouard Forgues, de Montréal. Ses beaux-frères: Wilfrid Dussault, Edmond Coulombe, ses oncles et tantes: M. et Mme Emile Forgues, Montréal; M. et Mme Rosario Forgues, Québec; Uldéric, de Québec; Mme Roger Gourgue, (Emilienne), Montréal; Jeanne d'Arc, de Québec; M. et Mme Narcisse Boulet; M. et Mme Roch Fortin; M. et Mme

Léandrus Deladurantaye; M. et Mme Rodolphe Deladurantaye; M. et Mme Norbert Deladurantaye, tous de Cap St-Ignace; M. et Mme Berchman Deladurantaye, Québec; M. et Mme Louis Blanchet, Montréal; M. et Mme Albias Deladurantaye, Québec, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

De nombreux citoyens et amis de la famille en deuil leur ont manifesté de précieuses marques de sympathies. Au départ des salons mortuaires Ruelland pour l'église paroissiale, une longue escorte se forma pour accompagner la dépouille mortelle et assister aux funérailles. Portait la croix, M. Yvon Fortin. Les porteurs du corps: MM. Fernand Bouffard, Raymond Mathurin, Odilon Boucher, Alfred Tremblay, Camille Fortin, Lucien Ouellet.

A l'église, M. le curé A. Painchaud, V.F., fit la levée du corps et chanta le service, assisté des abbés G. Labbé et G. Gariépy, vicaires, comme diacre et sous-diacre.

Conduisaient le deuil: son père, ses frères, beaux-frères, ainsi que ses oncles et nombreux cousins. Parmi les citoyens figurant dans le défil on voyait MM. Wilf. Caron, Cap St-Ignace; le maire Louis-O. Roy, Tél. Coulombe; Joseph Roy, André Forgues, Réal Hamel, Québec; Léonard Boulet, Lionel Deschamps, Raymond Masson, Paul-Y. Turgeon, Gérard Boulay, Fernand Boulet, Ant. Montminy, Julien Poitras, Norbert Deladurantaye, Laurent Proulx, Robert Audet, Roger Dionne, Claude Fournier, Bert. A. Roy, Proc. Morin, Daniel Joncas, Gérard Fortin, Phil. Casault, Emilien Blanchet, Raymond Mathurin, Rolland Bouffard, Marcelin Couillard, Rolland Côté, Noël Labonté, Martin Dumas, Lucien Boulet,

Notes Locales

ST-MATHIEU

Le 30 janvier a été baptisé, Joseph Roland Denis, fils de Wilfrid Coulombe et de Jeanne-Aimée Gendron. Parrain et marraine: M. et Mme Roland Montminy.

Le 30 janvier a été baptisée, Marie Madeleine Jovette, fille de Ernest Morin et de Simonne Prévost. Parrain et marraine: M. et Mme Numa Morin.

Le 3 janvier a été baptisée, Marie Pierrette Jovette, fille de Henri Morin et de Rita St. Amand. Parrain et marraine: M. et Mme Ovide Morin.

Le 10 février, Marie Annie Pauline, fille de M. et Mme Henri Mercier, née Aline Cloutier. Parrain et mar-

raine: M. et Mme Alfred Lacombe.

Le 11 février, Marie Nicole Rita, fille de M. et Mme Odilon St. Amand née Germaine Morin. Parrain: M. Paul Emile Dubé. Marraine: Mlle Rita Picard.

ST. THOMAS

Le 5 janvier a été baptisée Marie Rose Aline, fille de J. Maurice Boulanger et de Marie Aline Gagné. Parrain et marraine: M. et Mme Cléophas Gagné, grands-parents.

Le 10 février, Marie Jeanne Nicole, fille de M. et Mme Emilien Robin, née Georgette Bélanger. Parrain et

VA et VIENT

Mme Raoul Boulanger est partie pour un séjour de quelques semaines en Floride.

MM. Dopat et Claude Paquet, Mlle Gisèle Paquet ont passé quelques jours à Montréal.

M. et Mme Gaston Boulet, de Ste Adèle de Champlain, étaient chez Mme Godefroy Boulet en fin de semaine.

Mlle Rita Bélanger est, depuis peu, de retour d'un voyage de deux mois en Europe.

marraine: M. et Mme Calixte Labonté.

Le 10 février, Joseph Philippe Maxime, fils de M. et Mme Guy Rousseau, née Reine Grégoire. Parrain et marraine: M. et Mme Philippe Arsenault.

Amédée Gamache, Narc. Morin, Mathias Deladurantaye, Cap St-Ignace; etc.

Les services de la Maison Marcel Ruelland avaient été retenus pour la direction des funérailles.

A la famille cruellement éprouvée par ce deuil, nos vives condoléances.



QUAND MON DOS COMMENCE À ME FAIRE MAL

—Je commence à prendre des Pilules Dodd's pour les Reins, le remède connu depuis 60 ans et qui a la réputation de soulager vite. Les Pilules Dodd's pour les Reins aident à stimuler les reins—vous aident à mieux vous sentir, mieux travailler, mieux jouer. Vous pouvez compter sur Dodd's. 164F

Grande Mascarade

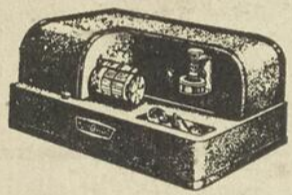
A l'Arène de Montmagny, le 24 février prochain

Sous les auspices de l'O.T.J.

Les personnes intéressées à y participer sont priées d'entrer en relation avec les responsables ci-après:

- Mr. Bertrand Bernier Partie de hockey, ligue féminine.
- Mr. Hector Leclerc Partie de hockey, garçons.
- Mr. André Albert Blais Souque à la corde.
- Mr. Julien Côté Parade des costumes.
- Mr. Donat Morin Course en patins pour dames.
- Mr. Jos Lacasse Partie de ballon-balais
- Mr. Georges Cloutier Course avec sacs.

Plusieurs autres attractions spéciales



Toutes les montres réparées chez nous sont vérifiées sur le watchmaster

Bijouterie Raymond Enr.,

rue St. Thomas, Montmagny

C'EST LA SAISON

Plus que deux semaines...

pour profiter des prix très réduits consentis en hiver sur l'achat d'Automobiles et Camions usagés.

A partir du 1^{er} Mars...

les prix réguliers du printemps reviendront en vigueur et marqueront une augmentation de 5 à 10% sur les cours actuels.

VENEZ NOUS VOIR CETTE SEMAINE

Nous vous donnerons tous les renseignements qui pourront vous intéresser

LEGENDRE AUTOMOBILE ET ACCESSOIRES

Vendeur autorisé des produits FORD pour les comtés de Montmagny-L'Islet.

RUE ST-ETIENNE

Tél: 543

MONTMAGNY